

## Collecte des Emballages Vides Produits phytopharmaceutiques, engrais, semences

**EVPP** : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques et d'engrais foliaires.

**EVPF** : Emballages Vides de Produits Fertilisants et de semences et plants.

### Quels emballages ?

**EVPP** : Les Emballages Vides portant le logo ADIVALOR et ayant contenus des Produits Phytopharmaceutiques ou des **engrais foliaires** acceptés sont :



- **Les bidons plastiques rigides** (25 litres ou moins).  
Ils doivent être **Vidés, Rincés, Égouttés** (sec).  
Les bouchons doivent être mis à part, dans la sachette des emballages souples.  
➔ **SIMPLE** : Pensez à demander à votre distributeur un sac de collecte pour conditionner ces bidons chez vous.



- **Les emballages souples** (sacs, boîtes en carton, papier, plastique, capsules phéromones...)  
Ils seront **vidés, pliés** et rangés dans une sachette transparente spécifique.  
Demandez la sachette de collecte à votre distributeur.



- **Les gros emballages** (plus de 25 litres) en plastiques rigides ou métalliques.  
Ils ne seront collectés que lors de la dernière collecte annuelle.  
Ils devront être **vidés, fermés et sans trace de souillure extérieure**.  
Ils seront acceptés uniquement s'ils sont étanches et en bon état.

**EVPF** : Les emballages d'engrais ou de semences acceptés sont :



- **Les Big-bags d'engrais ou de semences** :  
Ils devront être vidés, sans agrafes métalliques, pliés en 3, et ficelés en fagot de 5 ou 10.



- **Les sacs plastiques** :  
Ils devront être vidés et ficelés en fagot de 50.

Les sites CAPL et OMAG SAP collectent les Big-bags et autres sacs d'engrais aux mêmes dates que les collectes d'EVPP.

### VOS EMBALLAGES SONT RECYCLÉS !



5 bidons de 10 litres  
recyclés

1 m de tube  
pour l'industrie



5 Big bags recyclés

2 m<sup>2</sup> de plaques isolantes  
pour le bâtiment



## Où et quand rapporter ?

En 2021, vous disposez de 3 périodes de collecte pour rapporter vos emballages vides :

6 et 7 avril,

6 et 7 juillet,

6 et 7 octobre.

Pour connaître le site le plus proche de chez vous, consultez la liste ci-après :

Communes	Distributeurs	
Apt	CAPL*	
	JEEM - Agrivert	
Avignon	JEEM – Espace Canalès	
Beaumes-de-Venise	Coopérative La Balméenne (6 et 7 juillet : uniquement le matin)	
Bédarrides	SAS Régis Vaute*	
Bédoin	CAPL*	
Bollène	CAPL*	
Bonnieux	CAPL*	
Cadenet	OMAG SAP* (2 jours/an uniquement)	
Cairanne	CAPL*	
Camaret sur Aigues	CAPL*	
Carpentras	SARL GRAMBOIS	
	SOUFFLET VIGNE	CAPL*
Caumont sur Durance	CAPL*	
Cavaillon	OMAG SAP* (mars à juin : du lundi au vendredi + 1 jour en Août et 1 en novembre)	
Châteauneuf-du-Pape	Ets PERRET SA	CAPL*
Courthézon	SOUFFLET VIGNE	Ets PERRET SA *
Isle sur la Sorgue	CAPL*	
Maubec	Coopérative agricole d'approvisionnement de Coustellet	
Mazan	CAPL*	
Mormoiron	Ets PERRET SA	
Orange	CAPL*	
Pernes-les-Fontaines	Coopérative l'Union	
Pertuis	CAPL*	
Piolenc	SAS Régis Vaute*	Ets PERRET SA
Sainte-Cécile-les-Vignes	CAPL*	
Sabliet	CAPL*	
Séguret	Ets PERRET SA	
Sorgues	CAPL*	
La Tour d'Aigues	CAPL*	
Le Thor	CAPL*	
Vaison-la-Romaine	SOUFFLET VIGNE	CAPL*
Valréas	SOUFFLET VIGNE	CAPL*

\*: autres modalités de collecte :

- SAS Régis Vaute maintient permanent son dispositif de collecte.
- OMAG SAP : périodes variables, se renseigner auprès de son site de collecte.
- les Ets PERRET SA à Courthézon : collecte les 3<sup>ème</sup> mercredi et jeudi d'avril, juin et octobre.
- la CAPL collecte tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois dans de nombreux dépôts.

### Plus d'information ?

Contactez votre distributeur habituel ou la Chambre d'agriculture de Vaucluse

(Isabelle CARLES au 04 90 23 65 12), ou ADIVALOR au 04 90 03 35 63

Vous trouverez aussi tous les lieux et dates de collecte sur [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)